



Plongée : familles, je vous aime !

Plongée et sphère privée :
2 pôles condamnés à s'attirer?



**Mémoire d'Instructrice Régionale
Comité Provence- Alpes
Annabelle BLANCHARD
Décembre 2009**

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement pour leur aide précieuse, leur patience et leur bonne humeur...

- Tout d'abord mes 2 parrains, Serge CESARANO et Patrick RAVEL, pour leur soutien et le temps qu'ils m'ont consacré
- Jean-Marc BRONER, Alain DELMAS et Jean-Louis BLANCHARD pour les pistes de lecture, les données institutionnelles et les éléments de réflexion qu'ils m'ont soumis tout au long de mon travail
- Les présidents de clubs qui ont joué le jeu en répondant aux questionnaires
- Les « familles plongeurs » du CODEP 84 qui ont également répondu à mon questionnaire dans la bonne humeur
- Elisabeth pour son efficacité et sa gentillesse au secrétariat de la CTR

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- PLONGEUR, QUI ES-TU VRAIMENT ?

I-1- Précisions lexicales

I-2- Historique de la pratique et des pratiquants

I-2-1- Le plongeur français en général : une photographie instantanée

I-2-2- Qu'en est-il des plongeuses et jeunes plongeurs

⇒ Zoom sur la pratique en « tribu » de la plongée

II- LES FREINS POSSIBLES A LA PRATIQUE EN TRIBU

II-1- Le cadre réglementaire

II-2- Le concept d'autonomie partagée

II-3- Un contexte d'accueil pour le moins complexe ?

II-4- La plongée : service (au) public en question ?

II-5- Un matériel contraignant

II-6- Les facteurs sociologiques inhérents à la tribu

II-7- Une image parfois fautive : du sport militaire au Grand Bleu...

II-8- L'information efficiente du grand public : la grande absente

II-9- Aspect financier de la pratique : idées reçues ?

III- SUGGESTIONS ET PISTES D'AMELIORATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PLONGEE EN TRIBU

III-1- Dynamique culturelle et pratiques de la tribu : une nécessaire réflexion

III-2- Favoriser le 1^{er} pas des non-plongeurs de la tribu

III-2-1- La randonnée subaquatique et les ATP: tremplin idéal

III-2-2- Se sentir bien, c'est le début de l'intégration !

III-3- Des structures d'accueil adaptées à la tribu

III-4- Une meilleure identification de l'offre

III-5- Développer une « littérature grand public » de la plongée

III-6- Films et documentaires : une association de natures

III-7- Les grands événements sportifs : une piste efficace!

III-8- Penser la transversalité !

IV-8-1- Au niveau de l'identité territoriale

IV-8-2- Au niveau de la pratique

IV-8-3- Au niveau des partenaires

III-9- Les scolaires et universitaires: un espace à conquérir

CONCLUSION

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

Plongée : familles, je vous aime ! Plongée et sphère privée : 2 pôles condamnés à s'attirer?

Introduction

La plongée est une activité de pleine nature à l'image du ski, de la voile, de la randonnée. Dans le code du sport français, elle est classée avec quelques autres dans la liste appelée « l'environnement spécifique ».

De façon très globale et très schématique les motivations qui poussent à la pratique de la plongée sont centrées autour des pôles suivants : découverte ou rapport au monde sous marin ; dépassement de soi dans un sport connoté « extrême » ; rapport à la mer et à l'eau synonyme de vacances et de détente. En outre, la dimension associative de cette activité renvoie à des motivations supplémentaires de plusieurs ordres : social (recherche de relations amicales) ; entretien physique (forme et santé) ; divertissement ; développement, valorisation et reconnaissance de soi. Ce deuxième niveau de motivation peut se retrouver dans d'autres activités sportives. ⁽¹⁾

Pourtant, contrairement à ces dernières souvent associées à l'image des vacances, WE, sorties en famille ou entre amis, la plongée semble plutôt être une activité solitaire au sein de la sphère privée.

Le paradoxe est d'autant plus grand que « l'ambiance club » est apparemment très conviviale.

Alors, qu'en est-il ? Cette affirmation est-elle une réalité ou un fantasme de l'auteur ?

Après avoir « posé le cadre » de la pratique de la plongée en France et de ses pratiquants, nous étudierons les hypothèses concernant « les freins possibles » au développement de la plongée en famille ou entre amis.

Enfin dans une dernière partie, nous évoquerons les points positifs et les pistes d'amélioration envisageables pour une pratique en tribu épanouissante.

I- PLONGEUR, QUI ES-TU VRAIMENT ?

I-1 - Précisions lexicales

Avant d'entrer dans le vif de cette étude, il m'a semblé important de préciser quelques termes clef utilisés : tribu, sphère privée, environnement spécifique

↳ La tribu

- Aspect théorique

Le terme "tribu " apparaît comme notion explicative du fonctionnement des sociétés occidentales contemporaines. Les sociétés occidentales sont de moins en moins individualistes et reviennent à un fonctionnement "tribal " dans lequel les personnes vivent de plus en plus en petit groupe indépendant selon des critères de ressemblances, de similitude de centres d'intérêt, etc., à l'image des "véritables " tribus des sociétés "traditionnelles."⁽²⁾

Une tribu est un groupement de personnes censées, plus ou moins, descendre d'un même ancêtre. Dans une tribu, les gens vivent sur un même territoire, entretiennent des relations intenses, ont les mêmes croyances, se réfèrent aux mêmes normes et valeurs. »^{(3) (5)}

- Définition dans le cadre de mon travail

Ce terme est employé figurément et familièrement pour désigner une famille, un couple, un groupe d'amis. L'aspect le plus proche de la définition théorique se rapporte au partage des mêmes passions, la valeur du clan qui incite à pratiquer dans la mesure du possible, le plus d'activités et de moments de vie ensemble. Le partage semble alors source de joie et d'épanouissement pour l'individu.

↳ La sphère privée

Dans la sphère publique il n'y a pas d'homme et de femme, il y a des citoyens. Par contre dans la sphère privée il y a des différences entre homme et femme.⁽⁴⁾

La sphère privée s'oppose à la sphère publique. Elle concerne tous les individus, opinions, événements appartenant au monde intime.

↳ Environnement spécifique ⁽³⁰⁾

La notion « d'environnement spécifique » renvoie très précisément à des milieux naturels dont la caractéristique est d'être potentiellement fluctuants. Ils présentent des contraintes physiques et climatiques telles qu'en cas d'accident la tâche des secouristes s'avère très difficile tant du point de vue de l'acheminement des secours que de l'évacuation des victimes, d'où une adaptation particulière en matière de sécurité.

Lorsque l'activité s'exerce dans un **environnement spécifique** impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, **seule la détention d'un diplôme permet son exercice.**

I-2- Historique de la pratique et des pratiquants

I-2-1- Le plongeur français en général : une photographie instantanée

⇒ **1940-1980** :

A ses débuts, la plongée française a été essentiellement une activité développée par des militaires et des industriels, notamment dans les périodes avant et après guerre (1939 - 1940). Ce développement a ensuite continué jusqu'aux plus belles heures de la plongée off-shore à vocation pétrolière, et des plongeurs au sein de corps constitués de l'armée française (années 80). Dans le même temps, quelques pionniers pratiquaient parfois la plongée en scaphandre, mais presque toujours dans un objectif de prédation (poissons, coquillages, amphores, vestiges d'épaves ...).

A partir des années 50, la plongée sportive et de loisir a commencé à se développer, essentiellement sous l'influx du « tout associatif », avec notamment la création de la Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-marins (FFESSM) en 1948 qui a vu son nombre de clubs et de licenciés augmenter de façon constante et importante jusqu'en 1995.

Dans les années 60 à 70, l'offre a commencé à se diversifier avec les débuts du secteur professionnel. A leurs débuts, les moniteurs professionnels continuent à promouvoir exclusivement les démarches fédérales. Par la suite, à compter de 1988 (SNMP), et de 1991 (ANMP), ces deux organismes développent leurs propres stratégies de formation et permettent à ceux de leurs moniteurs qui le souhaitent de devenir des acteurs indépendants de leur développement.

⇒ De 1980 à nos jours :

Dans les années 80, en partie à cause de la multiplicité de l'offre (associative et professionnelle) mais aussi d'un engouement certain pour la plongée, le nombre des pratiquants a augmenté très fortement.

Certains observateurs attribuent ces phénomènes au seul effet « Grand Bleu » (1988), mais ils sont probablement plus complexes à analyser. Il est possible d'envisager les effets cumulés des circonstances économiques favorables, l'avènement des loisirs sportifs, la valorisation des activités de pleine nature, le développement du voyage-plongée, et surtout les avancées technologiques du matériel (manomètre, gilet, ordinateur, détendeur de secours « octopus » ...).

Par ailleurs, depuis le début des années 90, la plongée française a vu se développer différentes pratiques nouvelles. Les unes, en partie exportées des pratiques militaires ou industrielles (plongée avec matériel technique ou mélange respirable particulier : plongée « tek », au nitrox, au trimix, avec un recycleur, etc.), les autres très axées sur les concepts de balade, d'environnement, d'écologie et d'économie durable (randonnée subaquatique en apnée sportive de loisir par exemple). ⁽⁶⁾

⇒ Le plongeur français :

Il est possible d'estimer annuellement à environ **340.000 le nombre des plongeurs de nationalité française qui pratiquent les diverses activités de la plongée de loisirs** ⁽⁶⁾

- ✓ FFESSM : 145.000 licenciés
- ✓ Taux de renouvellement annuel d'environ 25 % de son effectif, qui peut s'expliquer, en partie, par le caractère formateur de ses activités
- ✓ Les chiffres des licenciés fédéraux FFESSM peuvent être considérés comme stables en moyenne sur 5 ans
- ✓ 80 % des pratiquants, soit 273.000 plongeurs pratiquent la plongée en scaphandre ⁽⁸⁾

Ainsi, avec 45% du total des pratiquants licenciés, la FFESSM se place parmi les fédérations qui sont les plus présentes dans leur secteur d'activité (30 % de taux de licences en moyenne en France).

A la différence des autres grandes fédérations sportives, la FFESSM est **fortement concurrencée** par d'autres organismes qui proposent l'activité sans lien direct avec la fédération : 125.000 plongeurs pratiqueraient ainsi dans les « fédérations multisports et autres organismes » (ANMP, FSGT, PADI, SSI ...) soit **34 % du total**.

De plus, la **pratique libre** existe mais reste modérée : 65.000 pratiquants « hors structure » sont recensés, soit 20 % du total (5.000 pour la pêche sous-marine, 15.000 pour la plongée en scaphandre et 35.000 baladeurs réguliers en PMT). Une part importante de ces pratiquants a d'abord été licenciée à la FFESSM, au moins pour se former, avant d'opter pour une pratique « hors structure ». ⁽⁶⁾

Selon une étude du lectorat presse Plongée de 2009 ⁽²⁶⁾, les catégories socioprofessionnelles concernées par la pratique de la plongée seraient principalement :

- ✓ Cadres catégories A et B : 56%
- ✓ Employés : 25%
- ✓ Etudiants : 14%
- ✓ Ouvriers : 3%
- ✓ Retraités, inactifs : 2%

Il vivrait principalement :

- ✓ Sud est et ouest : 42%
- ✓ Région parisienne : 25%
- ✓ Ouest : 25%
- ✓ Est, centre, DOM-TOM : 8%

I-2-2- Qu'en est-il des plongeuses et jeunes plongeurs ?

⇒ **La plongeuse** :

En 2007-2008, le taux moyen est de 30,4 % de licences féminines à la FFESSM.

Sur la base des chiffres 2006/2007 sur les fédérations, le taux moyen de licences féminines toutes fédérations confondues qui est de 35,4 %, et celui en vigueur dans les fédérations uni sports non-olympiques (dont la FFESSM) est de 25,6 %. ⁽⁸⁾

Dans un même temps, une enquête du MSJSVA de 2008 ⁽⁹⁾ compare les chiffres nationaux sur la pratique sportive des femmes et démontre que **64 % de femmes déclarent pratiquer de manière plus ou moins régulière une activité sportive** (79 % pour les hommes), alors qu'elles étaient seulement 45 % en 1995 (62 % pour les hommes).

Elles seraient aujourd'hui 21 millions de pratiquantes, avec **une prédilection pour les activités de pleine nature et d'évasion** : dans l'ordre décroissant, les plus citées sont la marche, la randonnée pédestre, la natation, le vélo, le VTT, la gymnastique, l'aérobic et le ski alpin.

Pratiquement **toutes les activités de pleine nature ont une proportion de femmes supérieure** (41 % des licences pleine nature contre 35 % pour l'ensemble des fédérations)

Il faut également noter qu'en équitation, une autre pratique de pleine nature, les femmes sont majoritaires (78 %) ainsi qu'en randonnée pédestre (61%) ⁽⁹⁾

En moyenne, elles **pratiqueraient moins le « zapping » des pratiques**, avec une moyenne de 2,6 activités différentes par an (pour 3,4 chez les hommes). ⁽⁶⁾

⇒ **Le jeune plongeur** :

Il apparaît qu'en 2008, les plongeurs licenciés sont 86 % d'adultes pour 14 % de plongeurs mineurs, soit 21000 licenciés mineurs, avec un âge moyen du plongeur qui peut être estimé à 32 ans. ⁽⁶⁾

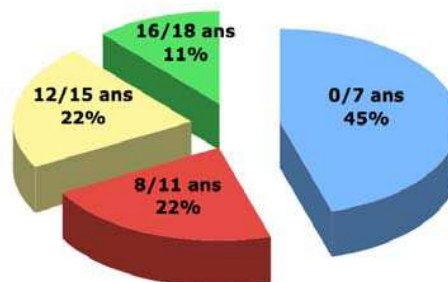
En 2007 (dernière estimation de recensement disponible) les mineurs représentaient environ $\frac{1}{4}$ de la population française. Ils étaient 14,1 millions, soit 22 % environ de la population totale (63,4 millions). ⁽¹⁰⁾

Or, tous les mineurs ne sont pas en âge de pouvoir accéder aux activités fédérales.

Ainsi, en répartissant par tranche d'âge, il apparaît que :

- 67 % des mineurs, les 0/11 ans (10,8 millions), peuvent potentiellement accéder à la délivrance d'une licence Enfant de la FFESSM
- 45 %, les 0/7 ans (6,3 millions), ne peuvent pas accéder (à la FFESSM) à la plongée en scaphandre (activité la plus pratiquée)
- Seulement 22 % (3,1 millions), les 12/15 ans peuvent accéder à la délivrance d'une licence Jeune FFESSM pour pratiquer toutes les activités, hormis la pêche sous-marine. ⁽¹¹⁾

Répartition de la population mineure En France (2007)



⇒ Pratiques sportives des mineurs:

La FFESSM est une des rares fédérations à avoir son « cœur de cible jeunes » actuel dans la tranche 15-19 ans. En effet, proportionnellement et toute discipline confondue, le taux de licences est beaucoup plus important dans la tranche des 10-14 ans (90 % de licenciés) que chez les 15-19 ans (54 %) et les 0-19 ans (29 %).

La plongée est une des activités sportives les moins pratiquées par le public mineur, surtout dans les tranches d'âge les plus basses. Certaines activités comme le basket, le hand-ball ou les sports de combat, oscillent entre 50 à 70 % de jeunes de moins de 16 ans dans leurs effectifs contre 14 % à la FFESSM.

Ainsi, la population de plongeurs dans cette catégorie d'âge serait de seulement 0,5 %.

⇒ Pratiques sportives de pleine nature des mineurs:

Il n'existe pas de véritable enquête nationale sur les pratiques de pleine nature des jeunes sportifs, mais il est possible de noter dans les divers rapports et études, quelques tendances ⁽¹²⁾ :

- Les pratiquants d'APS de nature sont plutôt âgés. Dans les fédérations de sports de nature, les mineurs représentent 35 % des licenciés, alors qu'ils avoisinent 46 % des licenciés dans les autres fédérations sportives.

- Les jeunes sont plus représentés dans le ski et les activités nautiques que dans les activités terrestres.
- Les activités sportives aériennes attirent très peu de jeunes pratiquants (moins de 5 %), notamment pour des problèmes de réglementation (souvent 15 ans mini), de coût et de technicité.
- Dans certaines activités, comme l'équitation ou le surf, la proportion de jeunes pratiquants de moins de 19 ans est très forte (70 %), de même qu'en ski nautique (47%), canoë-kayak (44%), escalade (41%) ou ski (39 %).

⇒ Et à la FFESSM ? ⁽⁸⁾

✓ Définitions et chiffres :

En 2007-2008, à la FFESSM, les licences, donc les tranches d'âge, sont réparties comme suit :

- La licence « enfant » pour les 0-11 ans : 4.369 licences soit 3%
- La licence « jeune » pour les 12-15 ans : 11.445 licences soit 7,8 %
- La licence « adulte » délivrée aux 16-17 ans : 4.930 personnes soit 3,4%

Soit 15.814 licences enfant + jeune qui représentent 10,8 % du total des licences fédérales de l'année (147.000) et 21.120 licences FFESSM délivrées à des mineurs, soit 14,36 % du total de licenciés.

✓ Evolutions récentes

- 2007/2008 (la licence enfant ayant été créée à la FFESSM en 2007, il n'est possible de comparer les données que sur une période de deux exercices)

La légère variation en valeur absolue du secteur enfant + jeune (perte de 150 licences soit 0,9 %) est le double en pourcentage de la variation globale du total des licences fédérales de 2007 à 2008 (perte de 649 licences soit 0,44 %), ce qui pourrait signifier que la chute du secteur jeune impacte sensiblement la tendance actuelle à la baisse du nombre de licenciés à la FFESSM.

- 1999/2008 : licences 0-15 ans

Il apparaît très nettement une chute de l'ordre de 1,8 % en 10 ans, soit une moyenne annuelle d'environ 0,18 % de perte de licence. Cela représente sur la base du nombre de licenciés comptabilisés en 2008 à la FFESSM, une perte moyenne de 265 licences par an.

En valeur absolue le nombre de licences délivrées à des 0-15 ans a chuté de 3.845 licences en 10 ans, alors que le nombre total de licenciés n'a chuté que de 9.220 licences dans la même période. Alors qu'elles ne représentent que 11,7 % des licences en moyenne sur 10 ans, la chute des licences 0-15 ans sur la même période représente 42 % de la perte totale de licenciés. Il est donc possible d'affirmer que **la chute progressive des jeunes licenciés a sensiblement impacté la perte totale des licenciés fédéraux sur les dix dernières années.**

⇒ Synthèse:

La FFESSM avec 15,5 % de jeunes licenciés de moins de 19 ans, se situe dans la tranche basse des activités nautiques. Par contre, si l'on considère que le niveau de technicité exigé, le coût de la pratique et l'âge minimum exigé (8 ans), permettent de comparer la FFESSM aux fédérations sportives aériennes, la représentation des jeunes devient non négligeable.

⇒ Zoom sur la pratique en « tribu » de la plongée :

Au vu de ce panorama de « chiffres », il semble, dans un contexte social global que :

- Les femmes pratiquent en majorité une activité sportive régulière. De plus, elles privilégient les activités de pleine nature et pratiquent peu le zapping. Il semblerait donc évident que la plongée féminine soit en développement, ce qui n'est pas le cas.
- Pour les jeunes, la plongée est une des activités les moins pratiquées en comparaison avec d'autres sports, eux, en fort développement pour les tranches d'âge concernées.

Il semble alors légitime de se demander pourquoi ces publics (femmes et jeunes) ne suivent pas la tendance générale du développement des activités de pleine nature ?

Car en effet, si la femme et l'enfant ne sont pas pratiquants, il semble évidemment difficile d'envisager le développement de la plongée au sein de la sphère privée, telle une entité qui pratiquerait ensemble, qui partagerait une passion, qui aurait plaisir à se retrouver et échanger autour d'une activité, c'est la problématique de la pratique en tribu qui se pose toute entière à nous !

II- LES FREINS POSSIBLES A LA PRATIQUE EN TRIBU

Ces chapitres reposent sur mes propres réflexions, échanges, observations et informations trouvées dans des publications récentes.

II-1- Le cadre réglementaire ⁽¹³⁾

La spécificité française de la plongée s'exprime au travers de deux particularités dont la première est le contexte juridique.

Il est omniprésent depuis les années 1960 et encadre les activités organisées en collectivité, en fixant notamment **des niveaux de qualifications de plongeurs et de moniteurs, ainsi que des règles d'évolution et d'encadrement**.

En effet, les niveaux de plongeurs créent une architecture très particulière au niveau de l'organisation de l'activité : la logique et la loi obligent bien souvent à évoluer avec des personnes de son niveau, le cas échéant de niveau inférieur mais en se « privant » d'une partie de ses prérogatives pour se mettre au niveau de celle des autres qui deviennent le « facteur limitant ».

Cet aspect ne semble pas très porteur pour une pratique « en tribu » avec statistiquement des membres qui ont, au sein de la tribu, des niveaux différents.

De plus, le nombre de personnes constituant la palanquée étant limité au mieux à 4 personnes, il se peut que cela ne corresponde pas au nombre de membres constituant la tribu

Aucun texte réglementaire ne fixe un âge minimum pour commencer la pratique de la plongée subaquatique en scaphandre. Toutefois la commission médicale de la fédération délégataire recommande de ne pas commencer à plonger avant huit ans. Cet âge minimal recommandé peut apparaître comme un frein au développement de la plongée pour ce public car l'accroche des 5-8 ans ne peut être faite.

La question de l'âge doit être prise en compte dans cette pratique « tribale » : un enfant, même avec les compétences suffisantes ne pourra pas évoluer dans le même espace que ses parents (dans le cadre FFESSM) eu égard aux problèmes éventuels liés à sa physiologie (exemple de 2 parents niveau 1 et d'un enfant de 10 ans plongeur d'or : la famille ne pourra pas partir en exploration dans l'espace médian).

Ainsi, ce cadre propre à la plongée ne semble pas être un facteur incitatif ou facilitateur à la plongée en tribu.

II-2- Le concept d'autonomie partagée

La seconde spécificité française de la plongée s'exprime au travers du concept de recherche d'une « autonomie partagée ».

Ce dernier bannit la plongée en solitaire et permet au plongeur, en fonction de son niveau de qualification, d'évoluer avec un encadrant (guide de palanquée), ou en compagnie d'autres plongeurs de même niveau (« en autonomie »).

On pourrait simplement **l'opposer au concept de recherche d'autonomie totale** dans une activité de pleine nature telle que le ski dans laquelle le domaine d'évolution (difficulté des pistes) est sans rapport avec le niveau du skieur, tout au plus une question de bon sens. La pratique solitaire est partie intégrante de la formation.

Egalement, cette spécificité peut apparaître comme une contrainte au développement de la plongée en tribu qui a besoin d'être encadrée et laisse donc moins de « liberté et de souplesse ».

II-3- Un contexte d'accueil pour le moins complexe ?

A en croire des études récentes, les plongeurs l'expriment fréquemment : ils ne comprennent rien à tous ces sigles! ⁽¹⁾

Entre la **FFESSM**, la **FSGT**, l'**ANMP** et le **SNMP**, les uns délivrant des brevets, les autres des attestations de qualifications ; et puis, il y a **PADI**, **SSI** et les autres qui existent mais sans exister vraiment ...

Il y a par ailleurs les **associations et les professionnels**, mais dans les fédérations, il y a des professionnels **agrés**, ailleurs, d'autres qui ne le sont pas... L'**ANMP** a des moniteurs qui travaillent aussi pour la fédération...

Ici, ce sont des associations qui font du commerce. Là-bas, ce sont des professionnels qui se comportent en amateurs...

A un endroit, le plongeur se forme, ailleurs on refuse de reconnaître ses prérogatives. Les niveaux 1 de plongeur sont identiques, mais pour les uns tout se passe en piscine, pour les autres, ce sera à la mer, et entre les deux, il y a les adeptes de la fosse ...

Ce méli-mélo, pour un non-plongeur, peut se solder par un **abandon de l'activité et un transfert vers une autre, mieux structurée ou plus simple à appréhender**. Ce constat est d'autant plus vrai dans le contexte tribu où vu la complexité et les contraintes d'une organisation d'activité dans ce cadre, on recherchera une activité dont le contexte, vu de l'extérieur, semble clair !!

II-4- La plongée : service (au) public en question ?

Les plongeurs se plaignent souvent de divers désagréments qui les perturbent actuellement dans la plongée, en matière d'organisation.

Sont ainsi cités ⁽¹⁴⁾ :

- L'absence ou le piteux **état des vestiaires** : cette vision tout à fait normale du confort minimum demandé dans une pratique quelle qu'elle soit n'est pas encore répandue dans tous les lieux de pratique. On peut également vouloir cultiver le côté rustique (qui correspondra à certains goûts). On pourrait ajouter à cela la possibilité de vestiaires homme et femme, la présence de toilettes au club et si l'embarcation le permet, sur le bateau (public féminin sensible à ces petites attentions).
- L'absence de lieu « **au sec** » au sein d'un club : ce dernier permet, surtout pour les néophytes, d'avoir un 1^{er} lieu d'accueil ou de contact loin du doux bruit du compresseur, évitant d'avoir les combinaisons s'égouttant sur le sol qui du coup devient glissant et dangereux...
- Au niveau du **local**, est-il loin de l'embarquement ? Faut-il marcher, reprendre la voiture ? Le parking pour se garer est-il prévu ?
Doit-on manipuler les blocs ou sont-ils pris en charge par le club qui les amène devant l'embarcation ?
- **La prise en compte des non-plongeurs**, par exemple le jeune enfant pour un couple : étant dans l'impossibilité de l'amener avec eux, les parents préféreront se tourner vers une autre activité ou alors pratiquer successivement, ce qui ne va pas dans le sens du développement de l'activité en tribu !
- **Le bateau** : là encore les avis sont partagés mais les contraintes nombreuses !
 - Le semi-rigide est rapide mais peu confortable
 - Le type embarcation « en dur » est plus convivial avant et après la plongée mais plus lent pour se rendre sur site. De plus, avec une capacité souvent supérieure, elle embarque plus de plongeurs et l'attente en surface sera en moyenne plus longue
- **Les retards dans les départs et retours de bateaux** : en effet, notre activité nécessite souvent un moyen de locomotion pour nous rendre sur site, qui rajoute une contrainte (ou un plaisir) à l'activité. Ce paramètre étant intégré, il est vrai que si les retards ou attentes trop longues en mer « le temps que la 2^{ème} rotation puis les baptêmes aient terminé » se surajoutent, cela ressemble plus aux contingences matérielles quotidiennes des embouteillages qu'au plaisir de la pratique !

Cela éloigne encore plus notre tribu de l'activité : trop de temps perdu, trop compliqué !

- Les sorties **toujours sur les mêmes sites** : il est vrai que dans certains cas, la facilité ou la configuration font que les lieux de plongée sont souvent les

mêmes, surtout pour les débutants ! Cela peut en lasser ou décourager certains, qui après tout, comme lorsqu'ils découvrent une station de ski, souhaitent parcourir tout le domaine skiable qui leur est offert via le forfait !

II-5- Un matériel contraignant

Le matériel personnel est lourd, encombrant et son achat ne peut être remis très longtemps notamment pour des questions d'hygiène.

De plus, surtout dans le cadre de cette étude, il faut reconnaître que les équipements femme et enfant n'existent pas toujours dans les clubs !

Laquelle ne s'est jamais retrouvée avec une « taille 2 homme » parfaitement « coupée » au niveau du torse, quel enfant n'a pas eu une combinaison dont on roule les manches et le pantalon, comme on le ferait avec le pull du frère aîné !

Cette image ne pousse évidemment pas la famille à pratiquer : on a froid, l'eau rentre partout...Imaginez le ski avec des gants troués et des lunettes de soleil avec un seul verre !

II-6- Les facteurs sociologiques et psychologiques inhérents à l'homme seul et au sein de la tribu

⇒ La psychologie d'homo-sapiens subaquatique : ⁽¹⁾

- La plongée est une **expérience à forte charge émotionnelle**.

En dehors des aspects d'éventuelle anxiété, ce qui caractérise l'expérience, c'est l'émerveillement devant la beauté des fonds, l'aspect ludique et sensuel de se mouvoir en 3D, l'impression de grande liberté.

Dans le même temps, ces émotions perturbent les repères habituels : il faut respirer dans l'eau, acquérir une dimension supplémentaire de mobilité (apesanteur), entretenir une relation avec l'eau sous la mer qui s'avère bien différente de la respiration et de la mobilité dans l'air, sur la terre.

Cette perte de repères déstabilise : si elle structure fortement les motivations des plongeurs, elle peut, parfois, devenir contre-productive et au contraire les décourager ou les dissuader.

- Le second aspect est le **décalage entre l'onirique et le pragmatique**.

Pour pouvoir entrer dans l'univers onirique sous-marin, il est nécessaire de dépasser les contraintes matérielles. Ce décalage entre l'aspect pragmatique d'une part et les attentes de plaisirs contemplatif et sensoriel d'autre part heurte certains plongeurs qui, à la longue, ne s'habituent pas.

- A la marge, un phénomène particulier quoique modeste, celui de l'effet « **aristo** » peut être décrit:

La plongée « exotique » (par opposition à la plongée dite militaire) à l'instar du golf, était, jusqu'à récemment, une pratique réservée à une élite, du moins certains plongeurs le pensaient-ils. Depuis quelques temps, le processus de « démocratisation » de la plongée amène, sur les sites, des flux de pratiquants qui dénaturent cette dimension aristocratique de l'activité. Ce phénomène pousse les plongeurs qui se sentent appartenir à une élite sociale, à quitter la plongée pour une autre activité moins banalisée... On note ici une résurgence des premiers « touristes », ceux du XVIIIème et XIXème siècle. ⁽¹⁾

⇒ L'homo-sapiens et sa tribu : sociologiquement compatible avec la plongée ?

La **compagnie avec laquelle on plonge** (couple, groupe de copains, famille) peut être déterminante. Ainsi, tant que l'on est célibataire, c'est prioritairement le groupe de copains. Cela peut par la suite devenir le couple. Quand les enfants grandissent et deviennent adolescents, ils pourront plonger avec l'un des parents. Plus tard, quand les enfants devenus jeunes adultes partent, cela peut redevenir le groupe de copains (éventuellement composé de couples seniors). **La disparition des compagnons de plongée est un facteur d'abandon.**

Le passage d'une étape de la vie est facteur de changement dans les pratiques de loisirs et d'activités sportives ou culturelles. Ainsi, la « situation familiale » est, semble-t-il, une variable explicative de l'abandon de l'activité plongée.

Se marier ou du moins cohabiter maritalement favorise, semble-t-il, l'abandon de la plongée. De même, il semble que la naissance des enfants favorise l'abandon de la plongée.

La **naissance d'un enfant** est une cause d'arrêt de la pratique, principalement pour les femmes. Les nouveaux parents ont tendance à prendre moins de risques vitaux que lorsqu'ils étaient célibataires. Les jeunes parents abandonnistes souhaitent passer du temps avec leurs enfants. Ils recherchent des activités qu'ils peuvent pratiquer dans un cadre familial. Dans d'autres cas, soit ils ont essayé d'initier les enfants, et ceux-ci n'ont pas aimé l'activité, soit, c'est un problème de garde des enfants (manque de structure adéquate à proximité du lieu de plongée).

De même, **après** le départ du foyer des enfants devenus adultes, le parent se retrouve seul à souhaiter plonger et, avançant en âge, il recherchera d'autres activités de loisir.

II-7- Une image parfois fausse : du sport militaire au Grand Bleu...

⇒ Ce que l'on voit :

Vue de l'extérieur par les non pratiquants, l'activité peut être rapidement associée à un parcours du combattant: les blocs et les gros sacs qui ont l'air très lourds à porter. On ne séduit ni les couples, ni les amis et encore moins les familles !
Les départs bateau notamment peuvent faire peur, c'est le côté commando...

⇒ Ceux à qui l'on s'identifie:

Les « figures de la plongée » sont nombreuses et tellement...différentes !

- ✓ Des plongeurs de la Marine Nationale à James Bond et ses combats sous-marins avec les requins ou les méchants qui coupent le tuyau du détendeur...ce n'est pas vraiment fait pour développer l'activité à grande échelle !
- ✓ Le commandant Cousteau, bien que précurseur dans la connaissance et la médiatisation du monde sous-marin demeure une élite inaccessible
- ✓ Le Grand Bleu, (1988) : la sortie de ce film à grand succès (9,2 millions d'entrées en France) a été suivie d'une augmentation sensible des licences FFESSM (+ 18 % en 1989, + 12 % en 1990, soit + 30.000 licences et + 32 % en 2 ans), principalement dans le domaine de la plongée en scaphandre. Ce constat confirme bien l'idée d'un décrochage entre l'évènement et ses retombées en fonction de son impact médiatique : en effet, en termes d'image rationnelle véhiculée, le « Grand Bleu » aurait pu avoir un effet inverse sur le développement de la pratique (les héros pratiquent l'apnée extrême et leur passion les emporte).

Ces personnages font rêver mais semblent aux antipodes de la pratique en famille ou entre amis. Une élite qui aime se faire mal bien loin de l'image des vacances en famille à la montagne...

⇒ Les idées reçues:

Beaucoup trop de non-plongeurs ont une fausse image de la plongée, parfois créée ou entretenue par les acteurs de l'activité eux-mêmes. Ainsi, il est courant d'entendre que la plongée est **dangereuse, difficile, contraignante**, réduite d'accès, réservée à une élite, pas à la portée de tous, **très technique** ...

Pour d'autres, la plongée ne se pratique que **l'été, ou dans les mers chaudes**, et uniquement dans d'énormes aquariums vivants comme la Mer Rouge.

Il semble que **les côtes françaises ne s'intègrent pas forcément dans l'univers mental de la plongée** ⁽¹⁾

Dans les évocations spontanées de lieux de plongée, la France est peu présente.

Les pays cités appartiennent à certaines zones géographiques : Méditerranée orientale (Turquie), Mer Rouge ou DOM TOM. Les images évoquées font référence aux **mers bleues** et aux **plages exotiques**.

- Pour la France, sont cités les Calanques, à Marseille, la Corse, la Côte d'Azur notamment
- La Bretagne quant à elle est plutôt associée à des petites plongées, en PMT, pour pêcher des coquillages.
- La côte Atlantique, « *vers Biarritz* », est mentionnée de façon marginale.

Si certains pensent à la plongée en piscine, celle-ci est étroitement associée à l'apprentissage, l'entraînement préalable. ^{(14) (1)}

La « tribu » se retrouve alors dans une problématique de budget : les vacances outre-mer ont déjà un « coût » qui fait que l'on ne rajoutera peut-être pas l'activité plongée au programme.

Associée aux activités outre mer au travers de reportages télévisuels, de personnages tels que le poisson NEMO, la tribu n'associera pas la pratique de la plongée « sur les côtes françaises » aussi naturellement qu'elle ira skier dans les Alpes ou les Pyrénées plutôt que partir à Aspen!

Au final, beaucoup de non-plongeurs ont peur de cette activité et considèrent le milieu sous-marin comme hostile et étranger. Cette image collective peut trouver son origine dans des peurs ancestrales, mais s'explique aussi par un déficit de communication du secteur, voire des comportements qui entretiennent ces croyances.

II-8- L'information efficiente du grand public : la grande absente

Il est très difficile de connaître avec exactitude les moyens d'information utilisés par les pratiquants.

L'ESE de 2006 ⁽⁶⁾, croisée avec des données issues des études de lectorat du groupe de presse Sofimav, laissait entrevoir la **répartition** suivante pour les **lieux d'information les plus utilisés par les plongeurs** :

- 61 % dans un centre de plongée
- 37 % dans une fédération
- 34 % dans un magasin spécialisé
- 19 % dans un office de tourisme
- 17 % dans la presse spécialisée

⇒ Hormis la présence des offices de tourisme, dans une proportion assez faible alors qu'ils devraient être en première place, il faut constater que **la plupart des sources d'information sont des lieux spécifiques aux activités de plongée**. Il est donc possible de constater une forte tendance « **des plongeurs à parler aux plongeurs, c'est le marché dit captif** », ce qui n'est pas, par nature, propice à créer de nouveaux adeptes.

La récente évolution qui a conduit la plupart des acteurs économiques du secteur à désertier le Salon Nautique de Paris, pour se rendre prioritairement voire exclusivement sur le Salon de la Plongée, à une autre date spécifique, s'inscrit dans cette logique. Sur cet événementiel, se concentrent essentiellement des plongeurs, tant professionnels qu'associatifs et clients, mais certainement **assez peu de non-plongeurs**. D'ailleurs la communication autour de cet événement est essentiellement **centrée sur les médias spécialisés en plongée** ; pour certains experts, la cible de ce salon, ce sont directement les exposants, qui souvent se contentent de la rencontre avec leurs clients et leurs pairs, et ne se plaignent pas trop de l'absence de pratiquants en devenir.

Il n'y a que très peu de démarches vers les autres moyens d'information, par exemple les salons étrangers (certains centres sont présents en Allemagne, Angleterre, Espagne, etc.), les médias grand public ou les lieux locaux d'accueil du grand public. Il est donc possible d'affirmer que ceux qui font de la plongée aujourd'hui **ont été incités à pratiquer indirectement par des médias généralistes qui traitent du monde sous-marin** (émissions Thalassa ou Ushuaia, documentaires animaliers divers, revue *Géo* ...), **ou par des plongeurs proches**.

L'utilisation de l'image « plongée » dans **diverses publicités** joue certainement aussi un rôle d'incitation à la pratique et confirme que l'image du « plongeur » est considérée comme valorisante.

D'autres ont cédé à une démarche d'impulsion en passant devant une enseigne qui propose la plongée, ou sur un site de vacances qui encourage cette activité (hôtel dans les mers chaudes, par exemple).

Internet est également un mode d'information et de recherche très utilisé aujourd'hui, mais qui est plus souvent de nature à satisfaire un besoin, qu'à le créer.

En se centrant exclusivement sur son propre public, le secteur de la plongée risque d'épuiser ses ressources et de se retrouver en difficulté devant le décalage entre la population potentielle et le nombre de plongeurs réels.

- ⇒ Enfin, sur le **plan médiatique**, on observe un gros décalage de communication entre :
- L'hiver : les reportages sont nombreux tous les ans durant les vacances d'hiver des « départs au ski » : on interviewe les gens dans leur voiture, sur les pistes...aux heures de grande écoute des JT. On voit les familles, les amis qui pratiquent ensemble.
 - La plongée : on en parle en cas d'accidents ou de record « no limit » qui s'opposent à notre cadre de pratique et ne donnent pas envie de se lancer, encore moins en tribu !

II-9- Aspect financier de la pratique : idées reçues ?

Plus de la moitié des plongeurs français en scaphandre consacraient entre 350 et 850 euros par an, pour la plongée (hors hébergement et transport). ⁽⁶⁾

Le coût de l'activité pourrait être perçu comme un frein. Mais en réalité, lorsqu'il est considéré comme tel par le plongeur, il peut y avoir deux raisons différentes expliquant cette même perception :

- S'il s'agit d'une personne de faible revenu, effectivement le prix moyen de la plongée est trop élevé, surtout en structure professionnelle ; mais les véritables associations apportent souvent une réponse adaptée, avec une plongée basée sur la mise en commun de moyens, les aides et les subventions, qui permettent de proposer un coût modéré.
- S'il s'agit d'une personne d'un niveau de vie plus élevée, c'est un problème d'image du produit. Cette personne considère que le produit est trop cher car **elle n'en comprend pas bien le prix**. Ce produit n'a peut être pas le niveau de qualité escompté ou cette personne a été habituée à payer un prix modique pour la prestation de plongée, du fait de l'existence préalable du système associatif en France.

Pour les structures professionnelles, le problème du prix à payer se pose de façon plus problématique face aux clients déjà plongeurs qu'aux débutants, ceux-ci n'étant pas encore accoutumés aux tarifications pratiquées dans les structures associatives.

La même personne qui rechignera à payer son baptême de plongée au tarif actuel, **n'hésitera pas à payer deux ou trois fois plus cher son baptême en parapente**, en deltaplane ou cinq fois plus cher le saut en parachute !

Il reste vrai cependant que pour équiper une « tribu », le budget n'est pas négligeable. En comparaison du temps passé à la pratique, certains investiront peut-être plus volontiers dans du matériel de ski par exemple !

III- SUGGESTIONS ET PISTES D'AMÉLIORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLONGÉE EN TRIBU

III-1- Dynamique culturelle et pratiques de la tribu : une nécessaire réflexion

Le premier éclairage, bien que semblant très théorique, m'apparaît comme tout à fait intéressant du point de vue des sciences sociales. A savoir en quoi cette analyse contribue à apporter des réponses adaptées aux attentes des membres de la tribu en matière de pratique sportive et notamment de plongée.

⇒ Les dynamiques culturelles

Pour les sports de pleine nature, 4 grandes dynamiques culturelles sont identifiables : ⁽¹⁵⁾

1- Culture traditionnelle

Elle est associée à un patrimoine fort et rural dont les logiques sportives sont : pas de temps défini, pas de normes, peu des règles. C'est la nature sauvage, campagnarde et rurale.

Ex : chasse, pêche...

2- Culture moderne

Ce sont les activités physiques de pleine nature, les jeux de plein air, les pratiques scouts. Le pratiquant revient grandi après avoir résisté à la souffrance et surmonté des épreuves. Les référents culturels associés sont : énergie, projet, effort, ascension, sécurité, épreuve...

Ex : escalade, kayak, randonnée, ski de randonnée....

3- Culture postmoderne

Ce sont les pratiques du « free » (escalade, VTT, surf, vol libre), les pratiques ludiques (voies vertes, parcs aquatiques ludiques ou aventure), les pratiques indoor d'activités de plein air (salle d'escalade, bassin de kayak). Les référents culturels associés sont : sensation, tribu, ludique, société de loisir...

4- Culture trans-moderne

C'est la promotion des éco-pratiques et la responsabilité sociétale et territoriale. Elle se fonde sur l'échange et le lien social, le respect de la chaîne écologique, des ambiances culturelles non marchandes. Les référents culturels associés sont : lenteur choisie, partage, éthique, innovation durable. La nature n'est plus perçue comme un domaine où l'homme étend sa domination mais comme globale, vivante, vitaliste et partagée.

⇒ Comment penser la pratique de la tribu en fonction des formes culturelles référentes possibles ?

Au vu de ces dynamiques culturelles, il faudrait situer la/les places de la pratique de la plongée au sein des activités de pleine nature. Elle n'échappe pas aux évolutions de la société et des attentes du public.

Depuis ses débuts en lien avec l'historique de notre activité, les publics accédant à la pratique se sont nettement diversifiés. Nous allons cependant « zoomer » sur les attentes de nos pratiquants en tribu. A quelle dynamique culturelle répondent-ils ?

Ses attentes sont certainement plus éloignées de la culture moderne qu'elles ne l'ont été aux débuts de notre activité. Cependant, les valeurs de projet, de club sont toujours présentes. La culture trans-moderne, peu mise en valeur dans notre activité, semble être tout à fait complémentaire aux attentes. Les valeurs « équitables » associées transcendent la pratique sportive et deviennent de plus en plus une prise de conscience collective. En premier lieu, elle concernera les habitus au quotidien de la tribu puis peu à peu prendra le pas sur les pratiques sportives et de loisir.

Alors, ne serait-ce pas pertinent de travailler à la définition des cultures et des référents associés à la pratique de notre tribu ? L'enjeu serait de se recomposer en fonction du public ciblé, sous une forme appropriée, sans rien abandonner de nos valeurs telles que le projet associatif et sa plus-value. Cette réflexion aurait à voir avec la définition d'un « contrat culturel ».

III-2- Favoriser le 1^{er} pas des non plongeurs de la tribu

III-2-1- La randonnée subaquatique et les ATP (Autres Titres de Participation): tremplin idéal

C'est probablement le plus grand espace de développement et un des enjeux majeurs du futur. Aujourd'hui, les « randonneurs palmés » sont réduits à des plongeurs en attente de pratique, des conjoints à occuper, ou des futurs plongeurs en scaphandre que l'on appâte avec cette activité. Malgré cela, ce secteur se développe rapidement !

Si les centres de plongée prennent conscience du fabuleux potentiel de ce marché qui peut toucher les 800.000 adeptes de la nage en PMT, mais aussi plusieurs millions d'autres personnes, ils découvriront une nouvelle forme de développement. Cette activité est moins onéreuse à mettre en œuvre, plus facile à encadrer et nécessite beaucoup moins de formation préalable. Les coûts de production diminuant, la prestation peut être vendue moins cher que la plongée en scaphandre, tout en produisant un ratio de marge nette plus important.

Les futurs randonneurs subaquatiques peuvent être attirés par une activité de pleine nature, environnementale, sportive toute en douceur, peu technique et se prendre de passion pour cette pratique, sans jamais enchaîner sur la plongée en scaphandre.

Pour d'autres par contre, **ce 1^{er} pas dans le club**, sur le bateau, cette approche du matériel **sera un tremplin vers la découverte et l'envie de pratiquer la plongée en scaphandre**. Au sein de notre tribu, cela semble un facteur facilitateur à plusieurs niveaux :

- Un conjoint ou copain non plongeur au début pourra « **vivre le club, la fameuse ambiance** », monter sur le bateau plutôt que rester à terre quelque peu frustré. Et si d'aventure l'envie du baptême se fait sentir, le tout permettra au final une pratique en tribu.
- Un enfant trop jeune ou anxieux pourra de la même façon participer à l'activité de façon indirecte. Lui, sera « dans le bain » et certainement très impatient de gréer son bloc. Les parents quant à eux n'auront pas eu à sacrifier leur pratique en couple à cause de leur enfant et auront même l'espoir de pouvoir pratiquer avec lui un jour !

Bien sûr, il faudra accompagner cette évolution par des approches pédagogiques et d'animation spécifiques, un aménagement des espaces subaquatiques et une gestion différente des parcs d'équipements individuels. Le développement actuel des sentiers subaquatiques annonce les prémices de cette évolution dans les pratiques de la plongée de loisirs, sous réserve que la randonnée subaquatique soit traitée comme une activité à part entière.

Ainsi, les préconisations de la FFESSM concernant la randonnée subaquatique ⁽¹⁶⁾ ainsi que, plus généralement, la création du Conseil interfédéral de l'environnement spécifique du CNOSF, prennent en compte cette évolution des pratiques et des attentes de notre tribu !

De façon plus générale, **le développement des ATP** (Autres Titres de Participation) est un axe de développement très intéressant, **notamment pour des activités de pleine nature**. Ainsi, **63 % des ATP** (700.000) sont délivrés par des activités de pleine nature (canoë-kayack, aviron, voile, char à voile, vol libre, parachutisme, montagne, escalade, randonnée, spéléo, motonautisme, UCPA ...). ⁽¹⁷⁾

- FFME (Montagne et Escalade) ⁽²⁸⁾: La **licence découverte** permet d'explorer les activités (escalade, alpinisme, canyoning, ski de montagne, randonnée, raid ou raquette à neige) en étant couvert par une assurance adaptée. C'est le moyen de goûter à ces sensations inédites avant, sûrement, de rejoindre l'un des 1100 clubs pour pratiquer ces activités plus longuement. (coût 4€)
- FFVoile : la **licence temporaire** ⁽²⁷⁾

* Public visé : Les pratiquants occasionnels en compétition ou en loisir organisés de façon temporaire, (à l'exclusion des compétitions délivrant un titre international, national, régional ou départemental et des sélectives correspondantes exceptées pour les sélectives donnant accès aux championnats de France corporatifs).

* Durée de validité : 1 journée calendaire ou 4 jours consécutifs.

- FFESSM : pack-découverte, pass-rando, baptême

En ce qui concerne notre tribu, on pourrait penser à la création d'un nouvel ATP ciblé du type « pack-tribu » : ce dernier, par exemple, pourrait se décliner sur plusieurs activités, dont le scaphandre, et permettre un premier pas tout en douceur vers le monde subaquatique. Ceci à condition, bien entendu, de cibler les publics et les besoins spécifiques : la stratégie étant d'occuper un terrain où la licence n'est pas le vecteur d'entrée ! Enfin, l'ATP ne doit en aucun cas « tuer » la licence.

III-2-2- Se sentir bien, c'est le début de l'intégration !

Au-delà de l'activité tremplin de part ses caractéristiques techniques, d'autres options visant à « **l'intégration de la tribu** » peuvent être envisagées :

- Proposer des *activités plus diversifiées*, « packagés » pouvant être organisées depuis le club avec concordance des horaires par rapport à l'activité plongée de façon à « vivre la convivialité avant et après » qui donnera peut-être envie aux enfants ou à l'alter-égo non encore plongeur d'aller plonger à son tour : activités nautiques (voile, planche, kayak ...) ou bien des activités complètement différentes, mais localement aisées à mettre en œuvre (randonnée pédestre, moyenne-montagne, escalade, VTT, tennis, golf ...).
- Proposer des *week-ends plongées + art de vivre* ou découverte du terroir
- Proposer des « formules de découverte de l'environnement subaquatique avec animations et plongée »

III-3- Des structures d'accueil adaptées à la tribu

Les structures d'accueil doivent être en adéquation avec les attentes des familles, des groupes d'amis

- **Matériel** : pour les femmes et les enfants, il semble nécessaire d'avoir le matériel adapté, car l'inconfort ne donnera pas envie de continuer et rendra la pratique plus laborieuse.
- **Confort du local** : la durée de pratique étant réduite en comparaison, par exemple, d'une journée de ski, le cadre doit être encore plus attractif ! Ainsi, douche et vestiaires sont des atouts incontestables et incontournables.
- **Horaires de pratique** : il faudrait essayer de grouper selon une logique famille/amis sur une même rotation (mer). Cela éviterait des sorties différentes à des horaires différents qui « cassent » la logique de pratique en tribu.
- **Créneaux en piscine** : plusieurs pistes sont possibles. On pourrait innover sur l'organisation même et prévoir un encadrement multi niveaux un même soir dans

une logique « toute la famille/le couple/le groupe d'amis » au même horaire, le même soir.

Des créneaux de pratique différents du soir avec notamment le mercredi pour les enfants, la possibilité en journée pour des adultes dont l'activité professionnelle ou la vie personnelle ne permet pas de se libérer le soir.

- o La possibilité de trouver d'autres activités pour les enfants (clubs, crèche, etc.), prévoir une **garderie d'enfants** pour permettre au reste de la tribu de pratiquer. Ce dernier point pourrait se concevoir comme une offre interne au club.

Après tout, en son temps, le concept de « club spécialisé dans la plongée féminine » a eu son heure de gloire, pourquoi ne pas le décliner sur d'autres thèmes...en s'en donnant les moyens !

III-4- Une meilleure identification de l'offre

Un des freins possibles (voir II-3) semble être la complexité de l'offre aux yeux du public. Ainsi, en parallèle d'un « plan média », la création d'un espace dédié à notre tribu sur le site internet national, au niveau des régions ou du club pourrait être un outil précieux.

L'idée étant de faciliter, en interne, l'identification de l'offre spécifique à l'accueil « en tribu » en :

- Augmentant le niveau d'information sur les pratiques
- Facilitant le choix d'une activité
- Favorisant le recensement des pratiquants et de leurs activités

Pour exemple, la FFVoile a créé, sur son site internet un espace dédié aux licenciés ⁽²⁷⁾. On y trouve :

- Un concours « jeunes et la voile »
- Une boutique en ligne USHIP
- La possibilité de consulter ou mettre à jour ses informations personnelles.

De plus, cette fédération est présente sur FACEBOOK, qui aujourd'hui est un vecteur de communication devenu essentiel pour beaucoup, indispensable pour les jeunes avec 200 millions de visiteurs par mois ! Là encore, une piste « média » intéressante.

III-5- Développer une « littérature grand public » de la plongée

Comme nous l'avons évoqué dans les freins au développement, il semble que l'essentiel de la communication plongée soit orientée vers les déjà plongeurs, c'est-à-dire le marché captif. Il pourrait être intéressant de développer d'autres biais d'information tels que :

- **La presse hebdomadaire grand public :**

Pour les **femmes** (ELLE, Femme actuelle...) avec des articles, des publicités sur notre activité en zoomant sur le côté accessible pour les femmes au même titre que d'autres activités de pleine nature.

Pour les **enfants** (Mickey, le petit quotidien, Waipiti...) en insistant sur la possibilité de pratique dès 8 ans, le côté encadrement, sécurité, surtout à l'attention des parents !

Pour les **hommes** (auto-magazine...) en insistant sur le côté sport de loisir, physique et contemplatif.

Il n'existe pas aujourd'hui de publications régulières, cela se passe « à la demande » de la part de différents magazines tels que « Ca m'intéresse » par exemple.

- **Autres publications écrites :**

Il existe énormément d'ouvrages consacrés à l'aspect esthétique des fonds sous-marins qui peuvent inciter à la pratique.

Une autre voie de développement très intéressante est la bande dessinée : c'est le support idéal, illustré, facile de lecture pour les plus jeunes mais aussi pour les plus grands. L'actuelle bande dessinée « Jeunes plongeurs » ou encore « Les requins et le trésor sous-marin » publiées par la FFESSM sont certainement un axe de communication grand public très efficace ! (annexe 3)

- **Le choix de l'éditeur :**

Il pourrait être porteur que des éditeurs grand public, soit de littérature jeunesse, soit de littérature adulte acceptent de publier sur la plongée. Leur notoriété, ou simplement la recherche d'un autre ouvrage menant à la découverte d'un livre sur la plongée serait un atout indéniable. Cela existe déjà avec MILAN un éditeur littérature de jeunesse qui publie une collection appelée carnets de sport dont un sur la plongée ! (annexe 3)

Imaginez tel ouvrage « aux éditions IXXO, lire pour le plaisir », spots publicitaires présents sur les radios, bouts de gondoles dans les magasins, page de garde des sites internet...

III-6- Films et documentaires : une association de natures

Le « grand écran » est un vecteur intéressant de développement envers le grand public eu égard à la quantité de public interpellé.

Dans ce domaine, je citerais plusieurs exemples :

- ✓ Le film en 3D des frères Mantello, Voyage sous les mers, (annexe 2) projeté dans de nombreuses salles en France en août 2009. C'est une balade dans l'univers sous-marin tout à fait réaliste et très esthétique autant qu'un message d'alerte pour la préservation de notre patrimoine. L'impact auprès du grand public est indéniable et le partenariat avec la FFESSM peut amener un public familial potentiel vers nos activités.
- ✓ Le film Océans, (annexe 2) de Jacques Perrin, en salles début 2010. Il aura, à n'en pas douter, de part la couverture médiatique énorme (presse, radios, télés), une diffusion très grand public, le tout dans un contexte sociopolitique de développement durable.
- ✓ Le festival international du film maritime, d'exploration et d'environnement de Toulon (annexe 2) qui pour sa part peut séduire un public beaucoup plus large que celui des plongeurs.

De telles associations entre notre activité et ces événements semblent « naturelles » dans la recherche d'un intérêt commun. Mais outre cet aspect, elle pourra permettre de se faire connaître auprès de notre tribu et lui donner envie de nous connaître mieux.

III-7- Les grands événements sportifs : une piste efficace!

Il est démontré que les grands événements sportifs de ces dernières années ont eu un effet immédiat et quantifiable sur le recrutement de nouveaux licenciés, notamment les plus jeunes ! ⁽¹⁷⁾

↳ Coupe du monde de football en France en 1998 :

Le succès et l'immense relais médiatique autour de la victoire de l'équipe de France dans la coupe du monde de football de 1998 organisée en France, a permis d'observer l'année suivante une **augmentation des licences à la FFF de l'ordre de 6,5 %** (+112.000 licences) et de pérenniser l'augmentation des licences jusqu'à ce jour (alors que les licences étaient en régression depuis 2 ans avant la coupe du monde)

↳ La Coupe du monde de Rugby en France en 2007 :

Alors que la croissance moyenne des licences à la FFR était de l'ordre de 5 % par an sur trois ans de 2005 à 2007, une véritable explosion a été enregistrée à l'issue de l'organisation de la Coupe du Monde de rugby en France en 2007, avec environ **26 % de licenciés en plus en 2007/2008**.

↳ L'équipe de France de Handball championne olympique à Pékin en 2008 :

Selon la FFB, la médaille d'or des handballeurs français à Pékin a eu des effets immédiats sur les licences, avec une augmentation directe en début d'année 2008/2009 de + 8,3 % de ses licenciés (+ 19.015) et une prévision totale sur l'année estimée à **+ 15 % de licences** (50.000 licences). Il s'agit principalement de jeunes licenciés et de nombreux clubs sont débordés et doivent refuser des nouveaux adhérents.

↳ Le succès d'Alain Bernard en natation à Pékin en 2008 :

Ce succès, ajouté aux records battus les mois précédents par l'athlète notamment aux championnats d'Europe d'Eindhoven, s'est traduit, selon la FFN, par **une augmentation directe de 10 % des licences à la rentrée 2008/2009** (+ 27.000 licenciés).

↳ Les raisons du succès de cette piste de recrutement :

Quelques travaux ont été menés sur les motivations des nouveaux licenciés qui adhèrent à un club fédéral à l'issue d'un grand événement sportif.

Les résultats sont importants mais le contexte médiatique l'est beaucoup plus. Par exemple, les résultats de l'équipe de France de football en coupe du monde de 2006 en Allemagne (finaliste) n'ont pas eu les mêmes retombées qu'en 1998 ! Au delà de la victoire, les relais médiatiques autour de la Coupe du Monde de 1998 ont été sans précédent. La couverture médiatique globale de ces événements, avant pendant et après, est donc primordiale en matière de retombées quantifiables en nombre de nouveaux licenciés.

Par ailleurs, il apparaît également que **les nouveaux licenciés, notamment les plus jeunes, sont plus fortement sensibilisés à l'image des sportifs concernés qu'à leurs seuls résultats.** A cet instar, les Laure Manaudou, Alain Bernard et autre Zinédine Zidane ont au moins autant surfé sur leur popularité personnelle pour promouvoir leur discipline sportive que sur leurs exploits sportifs...

Sur le plan des événements sportifs de portée nationale ou internationale, **la plongée est peu prolifique...**

Il existe des résultats mondiaux ou européens dans certaines disciplines compétitives subaquatiques (nage avec palmes, hockey subaquatique, apnée, pêche sous-marine ...), **mais ils sont très peu médiatisés.**

Là encore, une médiatisation vers un public plus généraliste, même sur des disciplines moins connues, pourrait être un axe de développement !

III-8- Penser la transversalité !

III-8-1- Au niveau de l'identité territoriale

Dans un contexte global de cohérence de territoire, il semble nécessaire d'intégrer l'activité plongée aux politiques locales et régionales du tourisme - sport de loisir.

Une image positive de la plongée passerait par exemple par **l'intégration au développement du territoire et l'identité territoriale** (prise en compte du domaine sous-marin dans le schéma de développement touristique).

Sur le mode « la montagne, ça vous gagne » comme cela avait été fait dans les années 90', c'est pour nos activités « Le plaisir est sous l'eau avec la FFESSM »

La participation de façon active aux manifestations locales avec les différents prestataires concernés telles que :

- Des actions locales pour la promotion de la plongée : animations photo, archéologie, biologie et environnement, sentiers de randonnée subaquatique, « expos »...
- L'aménagement de nouveaux lieux de plongée, la création et la mise en valeur de réserves sous-marines, des immersions d'épaves ou de récifs artificiels

III-8-2- Au niveau de la pratique

- **Les passeports vacances** : les collectivités locales développent de plus en plus des activités sportives pour les enfants durant les vacances scolaires et les mercredis. Dans ce cadre, de nombreux sports sont proposés, du poney à l'escalade en passant par la gymnastique. Une seconde formule s'appelle « multi-sport » et permet aux enfants d'essayer chaque jour une activité différente.

La plongée pourrait faire partie intégrante de ces concepts et permettrait à l'enfant d'essayer. Si ce dernier est convaincu, il est facile d'imaginer qu'il souhaitera pratiquer régulièrement et convaincra même peut-être ses parents d'essayer à leur tour !

- **Communiquer en transversal entre sports** : le ski informe sur la plongée, propose des facilités (ex : 1 baptême offert pour toute licence de ski prise et sa réciproque). Les 2 activités, potentiellement praticables en tribu seraient gagnantes !

III-8-3- Au niveau des partenaires

- Les principaux partenariats se font aujourd'hui avec des équipementiers de la plongée. Il semblerait pertinent, dans l'optique de toucher un plus grand nombre, de s'ouvrir à des **partenaires non spécifiques à notre activité**.

Sur ce modèle, la FFVoile est en partenariat avec la banque populaire qui propose des facilités d'ouverture de compte pour toute licence FFV achetée

Il est à noter le partenariat 2009 « hors activité » avec la SNCM, HERTZ et Air Liquide.

- **Développement de la PLV (Publicité sur le Lieu de Vente) :** club avantages, les avantages de la licence ; les étendues de garanties assurances et d'assistance ; des posters, des calendriers, des affiches infos...

Sur ce modèle, la FFS (Ski) a développé la PLV, qui est véhiculée via leurs 17 Comités Régionaux de Ski aux 1200 clubs dans toute la France.

De son côté, la FFV a une boutique en ligne USHIP réservée aux licenciés avec de nombreux avantages associés.

Cette architecture pourrait tout à fait s'envisager au niveau de la FFESSM !

III-9- Les scolaires et universitaires: un espace à conquérir

Cela semble une Lapalissade d'affirmer que séduire les enfants est une stratégie très efficace pour convaincre les parents ! Le public scolaire est en ce sens une cible de prédilection pour développer notre activité- version pratique en famille-

⇒ **La plongée scolaire :** ⁽¹⁸⁾

Elle est organisée dans les collèges et lycées bien souvent sous l'impulsion des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS). Elle peut revêtir différentes formes d'organisation : la section sportive, la pratique dans le cadre de l'horaire des cours d'EPS, l'activité facultative dans le cadre de l'Union Nationale des Sports Scolaires (**UNSS**) pour les collèges et lycées, l'**USEP** pour le primaire et l'**UGSEL** pour l'enseignement privé le mercredi ou en soirée.

Ces trois fédérations regroupent au total, **2,450 millions d'élèves (soit 26% de la population scolarisée dans les tranches d'âges concernées).** ⁽²⁰⁾

Le public des collèges et lycées

L'UNSS propose 81 activités différentes, avec notamment un secteur des **APPN (Activités Physiques de Pleine Nature)** qui regroupe **10,54 % des licenciés**, soit 101.300 personnes. La plongée subaquatique est identifiée comme l'une des activités proposées par l'UNSS avec un repérage national sur 46 établissements scolaires avec un total de 555 licenciés (254 filles et 301 garçons).

L'encadrement est assuré par des professeurs d'EPS, diplômés fédéraux ou brevetés d'Etat, bien souvent en collaboration avec des moniteurs fédéraux issus de clubs associatifs, avec qui les liaisons sont souvent assez étroites. Dans certains cas il existe en effet des conventions de mise à disposition de matériel individuel (gilets, bouteilles, PMT, etc.) ou collectif (compresseurs, tampons, bateaux, etc.).

Les communes participent également souvent au développement de ces activités scolaires, par la location ou le prêt de matériel et de locaux (piscine, notamment), voire de mise à disposition de personnels municipaux.

La pratique scolaire se déroule habituellement en milieu artificiel (piscine et fosse), sauf dans les régions littorales où elle peut être plus aisément pratiquée également en milieu naturel. Pour les établissements continentaux, la pratique pendant l'année scolaire débouche souvent par un stage de 3, 5 ou 10 jours en milieu naturel (à Pâques, en juin ou pendant les congés scolaires d'été). Ces stages utilisent alors les structures associatives ou commerciales du littoral.

Les niveaux de plongeurs obtenus dépassent rarement le niveau 2. Bien souvent, c'est une activité d'initiation ou de préparation au niveau 1. Cela s'explique par la rotation rapide des effectifs en collège et lycées. Toutefois **ces plongeurs ainsi initiés poursuivent assez fréquemment leur pratique de la plongée dans les structures associatives ou commerciales habituelles.**

Le public de l'Ecole élémentaire :

Compte-tenu de l'âge minimum requis, cet aspect ne concerne que **les élèves de cycle 3 (CE2/CM1/CM2)**. L'organisation générale pourrait être assez similaire à celle du collège ou du lycée à quelques points près :

- Les enseignants d'EPS n'existent pas, ce sont les professeurs des écoles et instituteurs qui enseignent le sport.
- Depuis septembre 2008, le volume horaire hebdomadaire des enfants est passé de 26 à 24 heures avec 2 heures de « soutien ». Ces 2 heures annualisées représentent **108 heures année** et pourraient tout à fait s'envisager comme **un projet autour du passage du niveau 1 et de la plongée**. Un projet par essence même transversal, avec un contenu « théorique » **en lien avec les programmes de l'école primaire** qui permettrait de travailler certaines compétences et un contenu « pratique » avec la concrétisation par un stage plongée final. ⁽¹¹⁻¹⁹⁾

L'USEP passe des conventions tripartites (Etat-USEP-fédération) ou quadripartites (Etat-USEP-UNSS-fédération) avec des fédérations sportives. En 2008, trente fédérations sportives étaient conventionnées dont celles de canoë-kayak, de randonnée pédestre, de ski et de voile.

A ce jour, **les activités subaquatiques ne sont pas formellement identifiées à l'USEP au niveau national et la FFESSM n'est pas une fédération conventionnée.** Par contre des initiatives locales sont repérables en plongée au travers d'une double affiliation fédérale de l'ASS (ex : dans certaines activités, dont la plongée, les ASS travaillent en partenariat avec des clubs fédéraux locaux et appliquent donc aux jeunes pratiquants la "double peine" d'une licence à l'USEP ou UNSS et d'une autre à la fédération concernée (Ffessm par ex)). Pratiquée dans le cadre scolaire, la plongée sera plus « évidente » aux yeux des parents et des enfants et créera une mine de futurs plongeurs potentiels !

⇒ La plongée et l'accompagnement éducatif

Créé en 2007, ce dispositif a d'abord été destiné aux collèges d'éducation prioritaire puis étendu à tous les collèges publics et privés sous contrat, ainsi qu'aux écoles élémentaires de l'éducation prioritaire à compter de la rentrée 2008/2009. ⁽²¹⁾

L'accompagnement éducatif est destiné aux **élèves volontaires**. Il est organisé tout au long de l'année, avec un volume horaire conseillé de **2 heures le soir après les cours, 4 jours par semaine**.

Trois grands domaines éducatifs sont visés :

- l'aide aux devoirs et aux leçons,
- **la pratique sportive**,
- la pratique artistique et culturelle.

En 2007/2008, la pratique sportive a représenté **9 % des actions**. Il s'agit principalement d'offrir aux élèves de s'initier à différentes activités sportives.

L'encadrement peut être assuré par des enseignants volontaires, des assistants d'éducation ou des intervenants extérieurs.

Lorsque les activités se déroulent à l'extérieur de l'école, elles doivent être placées sous la responsabilité d'un membre de l'équipe éducative scolaire.

L'éducation nationale recommande d'avoir recours, pour les activités sportives, aux services d'associations locales agréées et aux clubs affiliés aux fédérations agréées, sans exclure expressément les structures professionnelles ⁽²²⁾. Si les élèves restent dans le domaine de l'initiation, ils n'ont pas à souscrire de licence, ni à présenter de certificat médical.

De plus, le ministère en charge des sports a alloué un budget spécial de 20 millions d'euros au CNDS (Centre National de Développement du Sport) pour le financement de ces actions.

⇒ Utopie ou réalité ?

Il est fréquent d'entendre dans le secteur de la plongée que l'école serait réfractaire aux activités subaquatiques et qu'il n'y aurait pas de volonté ni de véritable souhait, de la part des enseignants et des élèves, de s'engager dans ce type de pratique.

Une enquête particulièrement intéressante publiée par l'Education Nationale en 2007 ⁽²⁵⁾ vient complètement **infirmer cette idée-reçue** et démontre notamment :

- Que lorsque l'on interroge les professeurs d'EPS sur les activités sportives qu'ils souhaiteraient faire pratiquer dans le cadre de l'EPS s'ils en avaient la possibilité, 14 % au lycée et 15 % au collège, citent la plongée subaquatique.
- Que 86 % des élèves interrogés aimeraient pratiquer une activité de pleine nature proposée par leur établissement scolaire, si possible à la journée (40 %) ou en stage bloqué (37 %).

Que dans les activités de pleine nature, ils recherchent principalement :

- L'ambiance et la vie de groupe (67%)
- Le dépaysement et l'aventure (67%)
- Le contact avec la nature (54%)
- La découverte d'un milieu (52%)
- Se sentir bien dans un milieu différent (52%)

En 2006, lorsqu'il est laissé le choix aux élèves de désigner l'activité sportive qu'ils souhaiteraient le plus pratiquer dans le cadre de leur association sportive scolaire, **la plongée est placée en première position en étant citée par 36 % des filles et 42 % des garçons**, devant le canoë, l'escalade, le VTT, le parapente, le hip-hop, le tennis et le ski alpin (parmi 43 disciplines sportives citées).

⇒ **La plongée universitaire** :

La plongée universitaire est organisée dans certaines universités et grandes écoles. C'est une activité optionnelle dans le cadre des études ou une activité regroupée dans les clubs sportifs universitaires. Dans ce cas, on se trouve en situation de **milieu associatif traditionnel**.

Il faut noter que les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs entretiennent et encouragent, au titre de la tradition et de l'émulation, des clubs divers et variés, à vocation sportive ou pas. L'appartenance à un club et la prise de responsabilité au sein dudit club deviennent un élément moteur d'intégration des futurs ingénieurs.

Le Groupement National de la Plongée Universitaire (GNPU) rassemble un certain nombre de structures universitaires. Il possède sa propre identité, ses propres certifications, et a passé **des conventions avec la FFESSM et l'ANMP pour que ses qualifications de plongeur de niveau 1 à 3 soient reconnues par ces deux structures** dans le respect des conditions particulières prévues aux conventions, notamment dans le personnel qualifiant.

Au vu de ce paysage actuel, il semblerait intéressant de travailler sur ce public, associé à la tribu couple ou copains.

⇒ **Vers un partenariat Education Nationale-FFESSM ?**

Le **manque** actuel d'informations, d'outils mais aussi **de stratégie nationale de partenariat avec l'Education Nationale** et les fédérations de sport scolaires et universitaires sont une réalité. Il faut y ajouter très souvent **le déficit d'informations des enseignants d'EPS et des professeurs des écoles, de même que leur hiérarchie, ainsi que leur manque de formation en matière d'activités subaquatiques** ... qui n'a d'égal que leur intérêt apparent et déclaré pour ces pratiques et celui encore plus fort de leurs élèves !

De leur côté, les structures fédérales intéressées par les jeunes plongeurs se plaignent de leurs difficultés à « entrer dans l'école », et avec un peu moins de difficultés le collège, et de l'inadaptation des stratégies d'accès et contraintes associées, tout autant que celle des produits de formation.

Ainsi, les élèves ont envie, l'Education nationale n'est pas contre, la FFESSM mise sur le développement de l'activité « jeunes »...Le fabuleux potentiel que représente ce secteur sera, à n'en pas douter, un axe de développement à privilégier !

CONCLUSION

Le contexte économique et social actuel semble favorable au loisir et à la pratique sportive en famille, entre amis malgré les contraintes de pouvoir d'achat. Les activités de pleine nature, quant à elles, sont plébiscitées et surfent sur la vague actuelle de la préservation de l'environnement et du développement durable.

Quelle est la place de la plongée dans ce développement ciblé sur la famille ?

Le potentiel de public à conquérir n'est pas négligeable. Pour les femmes et les mineurs, les pistes d'amélioration semblent nombreuses pour faciliter leur accès à la pratique de notre activité ! Du côté des scolaires, par exemple, tout est à faire !

Cet axe de développement apparaît à mon sens déterminant ! En effet, une activité sportive épanouissante pour les membres de la tribu sera pratiquée régulièrement et offrira un potentiel de développement vers un public plutôt jeune !

De plus, dans une société devenue de plus en plus virtuelle, la télévision, l'informatique et autres jeux électroniques isolent chaque membre au sein de la tribu. Les sports les plus populaires attireront toujours mais se limiteront à catégoriser les acteurs ultra-médiatiques d'un côté et les spectateurs de l'autre !

La plongée, elle, se pose comme une alternative tout à fait séduisante.

Au travers de la découverte et du respect de l'environnement, de l'évolution dans un univers en 3D bien réel, du développement de la confiance en soi et même de la responsabilité de chacun envers les autres, la pratique « en tribu » de la plongée ne (ré) concilierait-elle pas avec un certain « esprit de famille » ?

L'école française de plongée se positionne clairement comme défenseur de la plongée sport de loisirs et non loisirs sportif, ce qui implique de vouloir changer les habitudes de pratique en tribu en conservant la spécificité de son activité ! Devenir plus accessible sur le plan social sans pour autant renier ses origines et sa qualité de pratique et de formation, quel challenge à relever pour le futur !

Il devra, à n'en pas douter, passer par une phase d'adaptation au niveau de notre offre, sur le plan matériel, médiatique dans une vision nécessairement plus transversale qu'aujourd'hui. D'autres contraintes réglementaires sont également à prendre en compte.

D'ailleurs, en lien avec l'évolution de notre société, le thème de la plongée des séniors (actuellement, 12 millions de français ont plus de 60 ans ; ils seront 23 millions en 2050 !) ou la féminisation de l'activité sont des sujets d'étude et de prospective tout à fait passionnants.

Un autre angle de vue concernerait l'histoire même de notre activité. La pratique « grand public » de la plongée date de 50 ans. D'autres sports tels que le ski ont une histoire plus ancienne (1924).

Nous pouvons donc espérer que la génération de « jeunes » des années 2010, les premiers à pouvoir voir leurs parents pratiquer, auront un modèle vivant sous les yeux qui les incitera à reproduire et à faire découvrir à leurs propres enfants !

Cette étude apparaît comme une photo instantanée, bilan d'une évolution de nos pratiques, déjà sorties d'une conception militaire pour se confondre dans des pratiques sportives de loisirs. Il reste à conforter l'ensemble, pour permettre aux membres de la FFESSM de garder une conception de formation assurant la sécurité du pratiquant, mais suffisamment attractive pour qu'elle permette de déclencher la simple envie d'y venir...et d'y rester avec sa tribu !

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Etude pour la promotion de la plongée, rapport de synthèse, Sylvie LIDGI chez Corrélation- novembre 2006
- (2) Le temps des tribus, le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse, Georges Bertin
- (3) Le temps des tribus, le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse, Michel Maffesoli
- (4) La sphère privée selon Hannah Arendt, *Champ Psychosomatique* 2002/3, n° 277, p. 9-12
- (5) « De quelle tribu êtes-vous ? », Le Nouvel Observateur- Dibakana M-
- (6) Etude socio-économique relative à la plongée sous-marine- 2006,_document commun FFESSM-FSGT-MJSVA-ANMP-SNMP-SNEPL-U CPA
- (7) Age, diplôme, niveau de vie : principaux facteurs sociodémographiques de la pratique sportive et des activités choisies- Stat-Info- MSJSVA (nov 2005)
- (8) Répartition des licences masculines et féminines en 2006 et 2007, MSJSVA (2008)
- (9) Les sports de nature en France en 2006, Stat-Info- MSJSVA (avril 2008)
- (10) La situation démographique en 2007, INSEE
- (11) Audit jeunes, FFESSM- Alain Delmas 2009
- (12) La pratique sportive des jeunes, Stat-Info- MSJSVA (2003)
- (13) Code du sport 2008
- (14) Plongeur, qui es-tu vraiment ? Jean-Marc Broner, Subaqua, mars- avril 2006
- (15) Les sports de nature : dynamique culturelle et pratiques des jeunes, Jean CORNELOUP- maître de conférences à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand.
- (16) Manuel de formation technique, FFESSM 2009
- (17) Licences et ATP des fédérations agréées, MSJSVA (2007)
- (18) L'Education nationale en chiffres, MESR 2007
- (19) Nouveaux programmes de l'école primaire - BOEN (hors série du 20/02/08)
- (20) Création des sections sportives scolaires - circulaire n°96-291 du 13/12/96 (BOEN n° 47 du 26/12/96)
- (21) Regard sur les CEL - Note d'évaluation du MEN n°05.12 (nov. 2005)
- (22) Circulaires n° 2008-080 et 2008-081 du 05/06/08 sur la généralisation de l'accompagnement éducatif.

- (23) **Fédération Française de Ski** (FFS) : Informations chiffrées
- (24) **Chiffres clefs du sport 2008**, MSJSVA
- (25) **Dossier « Image du sport scolaire et pratiques d’enseignement au collège et au lycée 2005/2006 »** - MEN (octobre 2007)
- (26) **Étude du lectorat Presse Plongée**, société Sofimav-2009
- (27) Site internet FFVoile : <http://www.ffvoile.fr/>
- (28) Site internet FFMontagne et Escalade : <http://www.ffme.fr/>
- (29) **Dossier « famille et plongée »**, Plongeur International (nov-décembre 2009)
- (30) Réponse ministérielle au Sénat : précisions sur la notion d’environnement spécifique : le 12/04/2007

ANNEXES

Annexe n°1 :

- ✓ Le « Top 15 » des fédérations les moins « jeunes »
- ✓ Le « Top 10 » des fédérations les plus « jeunes » en valeur absolue.

Annexe n°2 :

- ✓ Le festival international du film maritime, d'exploration et d'environnement de Toulon 2009
- ✓ Le film en 3D des frères Mantello, Voyage sous les mers.
- ✓ Le film Océans, Jacques PERRIN

Annexe n°3 :

- ✓ Jeunes plongeurs
- ✓ Les requins et le trésor sous-marin
- ✓ Carnet de sport « La plongée sous-marine », Milan éditions
- ✓ Images doc : la grande aventure de la plongée

Annexe n°4 :

- ✓ Questionnaire au club
- ✓ Questionnaire aux familles

Annexe n°5 :

- ✓ Analyse des principales réponses au questionnaire club
- ✓ Analyse des réponses au questionnaire famille

Fédérations	% de licences >19 ans
Motonautique	97 %
Randonnée Pédestre	95 %
Aéronautique	94 %
Sports de boules	93 %
Cyclotourisme	93 %
Parachutisme	92 %
Golf	90 %
Squash	89 %
Bowling	89 %
Tai chi chuan	88 %
Pétanque et Jeux Provençaux	87 %
Billard	87 %
Pêche au coup	86 %
Javelot, tir/cible	86 %
FFESSM	84,5 %

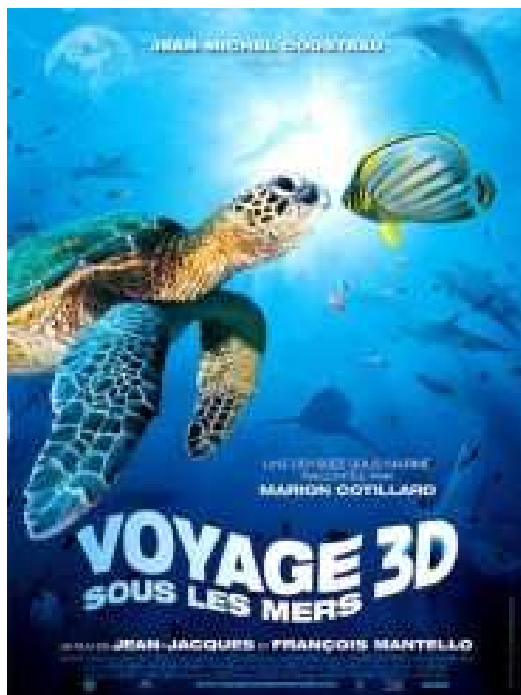
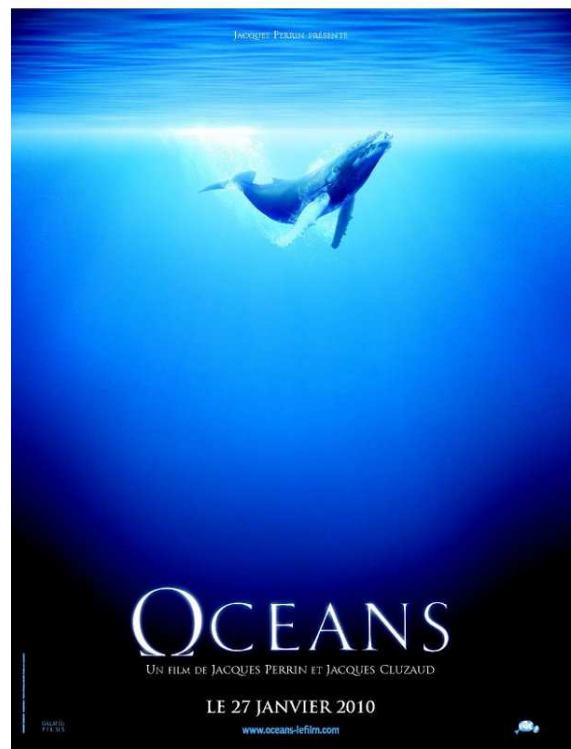
Le « Top 15 » des fédérations les moins « jeunes »

Fédérations	% de licences 0-19 ans
Football	62,5 %
Tennis	50,4 %
Judo	80 %
Equitation	70%
Basket	64%
Hand	75%
Gym	74.5%
Natation	68%
Karaté	65%
Rugby	51%
FFESSM	15.5 %

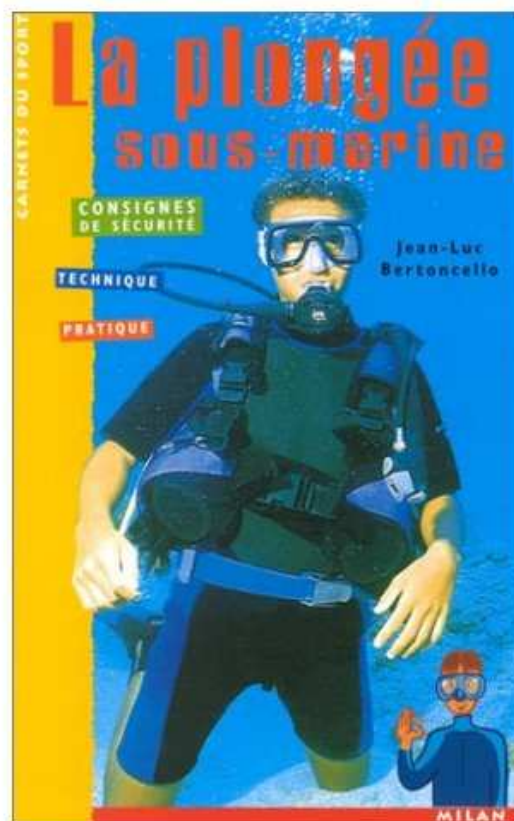
Le « Top 10 » des fédérations les plus « jeunes » en valeur absolue

(+ Comparaison avec la FFESSM)

Annexe 1



Annexe 2



Annexe 3

QUESTIONNAIRE AUX CLUBS

Consigne : selon le cas, entourez la bonne réponse ou complétez

Pour les clubs qui vont plonger dans différentes structures et n'ont pas de bateau propre, choisissez la structure d'accueil dans laquelle vous allez le plus régulièrement pour compléter les rubriques correspondantes le cas échéant

⇒ Renseignements sur la structure:

1- Votre club est:

Associatif

SCA

2- Nombre de licenciés/ adhérents :

1-10

50-100

10-30

>100

30-50

3- Les encadrants: combien avez-vous d'encadrants (E1, E2, E3 et E4) :

E1 :

E3 :

E2 :

E4 :

4- Pratiquez-vous:

En mer

En carrière ou lac

En piscine

Les deux (mer+piscine ou carrière+mer)

5-Au niveau de votre local, êtes-vous équipés de:

Vestiaires

Douches chaudes

Toilettes

6- Avez-vous un espace accueil « au sec » au sein de votre structure ?

Oui

Non

7- Au niveau du matériel, êtes-vous équipés de:

Bacs de rinçage

Coin séchage

Equipements femme (combinaisons et stabs petite taille)

Equipements enfants (combinaisons, PMT, embouts, blocs et stabs petite taille)

QUESTIONNAIRE AUX CLUBS

8- Les pratiquants doivent-ils manipuler leurs blocs sur de longs trajets?

Oui

Non

9- Au niveau du bateau, êtes-vous équipés de:

$\frac{1}{2}$ rigide

Vous n'avez pas de bateau club

Autre (précisez)

10- Embarquez-vous:

Au port

Autre (précisez)

De la plage

11- Quelle est la capacité de votre bateau ?

Moins de 5 plongeurs

de 15 à 20 plongeurs

De 5 à 10 plongeurs

de 20 à 30 plongeurs

de 10 à 15 plongeurs

> 30 plongeurs

12- Votre structure se situe:

Proche de votre embarcation/ de la piscine (trajet à pieds)

Nécessité de prendre la voiture

13- Bénéficiez-vous d'un parking proche, gratuit pour vos pratiquants

Oui

Non

14- Tarifs- avez-vous mis en place:

Des partenariats avec les autres clubs (carte de plongées commune)

Des partenariats avec d'autres activités sportives

Des partenariats avec des collectivités territoriales

Des partenariats avec l'hôtellerie ou la restauration locale pour des forfaits plongeurs

15- Horaires

Vos sorties bateau sont-elles :

- Propres à chaque niveau ?

- Multi-niveaux sur un même bateau ?

- Le matin avant 8h30 ?

- L'après-midi avant 14h ?

QUESTIONNAIRE AUX CLUBS

16- Personnel

Avez-vous du personnel dédié à l'accueil des gens autre que vos moniteurs

Oui

Non

17- Sites de plongée : variez-vous les sites notamment pour les débutants ?

De 1 à 5

>10

De 5 à 10

18- Organisez-vous un « après plongée » convivial

Oui

Non

Si oui, sous quelle forme ?

.....
.....

19- Avez-vous déjà songé à mettre en place une garde d'enfants pour les parents de votre club?

Oui

Non

20- Quelle est la proportion de vos pratiquants venant en famille, couple ou entre amis?

<5%

De 5 à 10%

De 10 à 20%

De 20 à 50%

> 50%

Merci de bien vouloir développer vos réponses qui pourront être utilisées pour la rédaction de mon étude

Quels sont selon vous les freins au développement de cette pratique « avec sa tribu (famille, couple, amis)»?

Quels sont les points positifs de notre activité incitant à la pratique « avec sa tribu »?

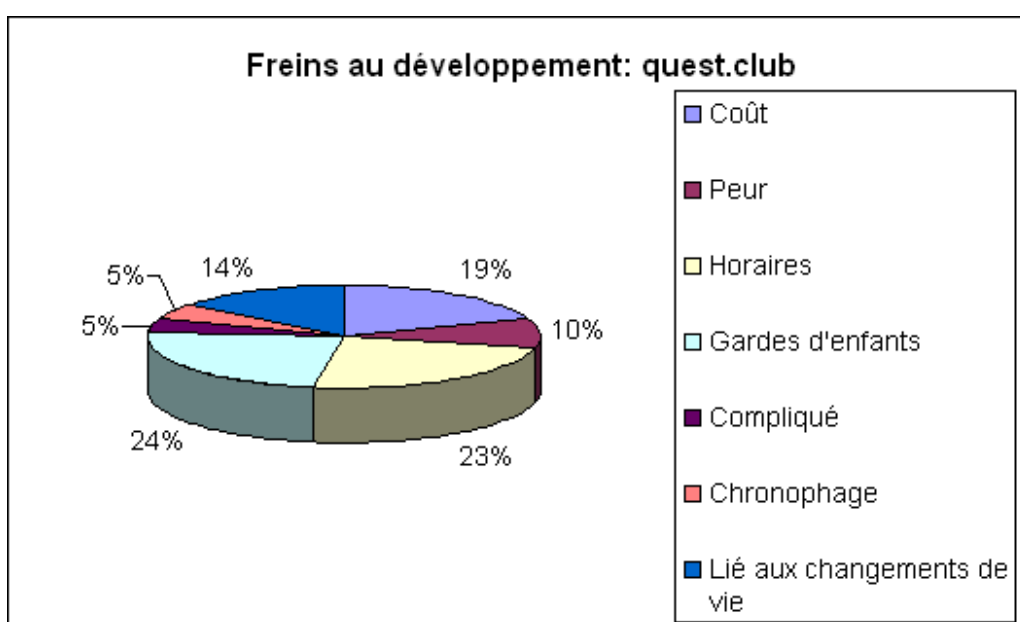
Quelles pistes d'amélioration pourriez-vous suggérer pour développer cette pratique sociale?

Annexe 5

Questionnaires clubs

Freins au développement de cette pratique « avec sa tribu (famille, couple, amis)»?

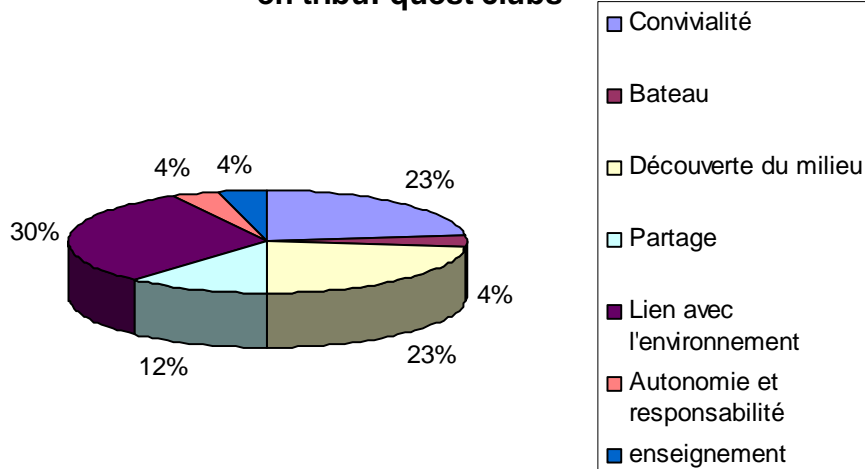
freins	Nombre de clubs
Coût	4
Peur	2
Horaires	5
Gardes d'enfants	5
Complicé	1
Chronophage	1
Lié aux changements de vie	3



Points positifs de notre activité incitant à la pratique « avec sa tribu »?

Points positifs	
Convivialité	6
Bateau	1
Découverte du milieu	6
Partage	3
Lien avec l'environnement	8
Autonomie et responsabilité	1
enseignement	1

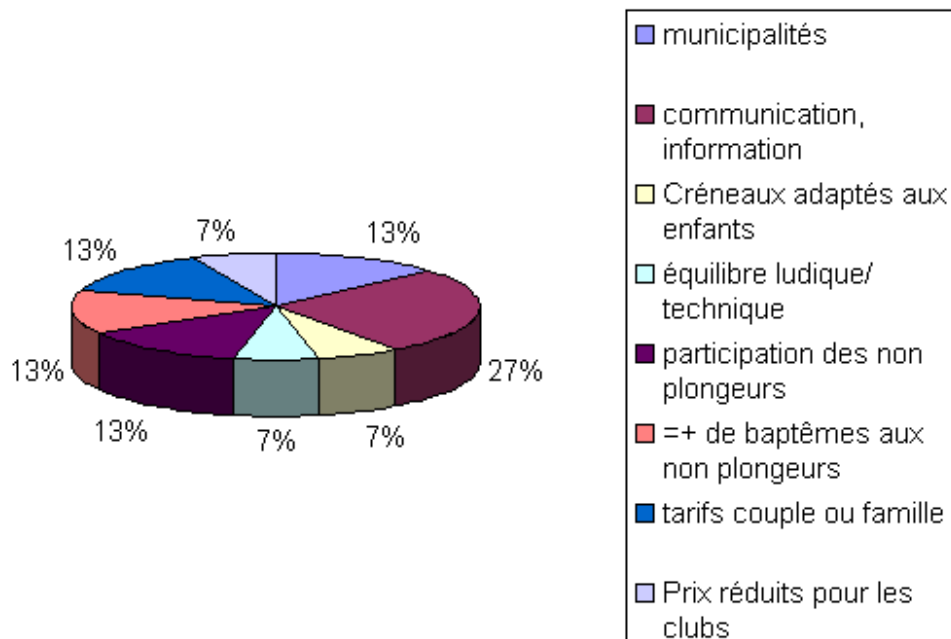
Points positifs de notre activité pour la plongée en tribu: quest clubs



Quelles pistes d'amélioration pourriez-vous suggérer pour développer la plongée en scaphandre en famille ?

Pistes d'amélioration	
municipalités	2
communication, information	4
Créneaux adaptés aux enfants	1
équilibre ludique/ technique	1
participation des non plongeurs	2
=+ de baptêmes aux non plongeurs	2
tarifs couple ou famille	2
Prix réduits pour les clubs	1

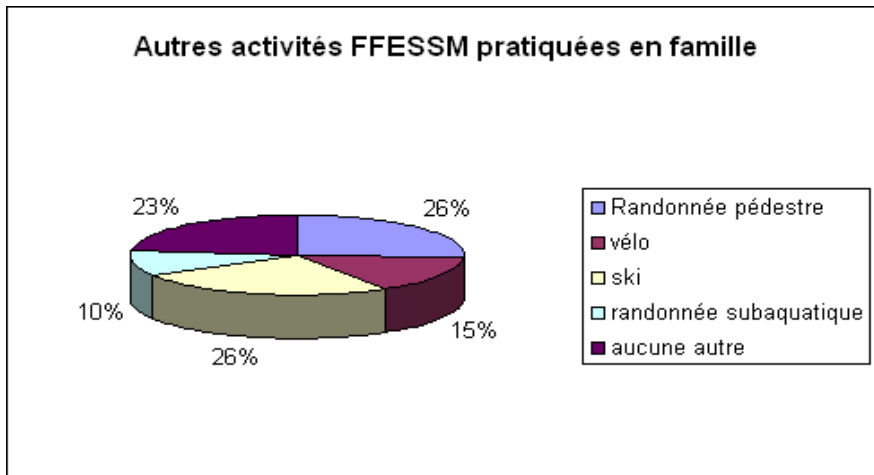
Pistes d'amélioration au développement de la plongée en tribu



Questionnaires familles

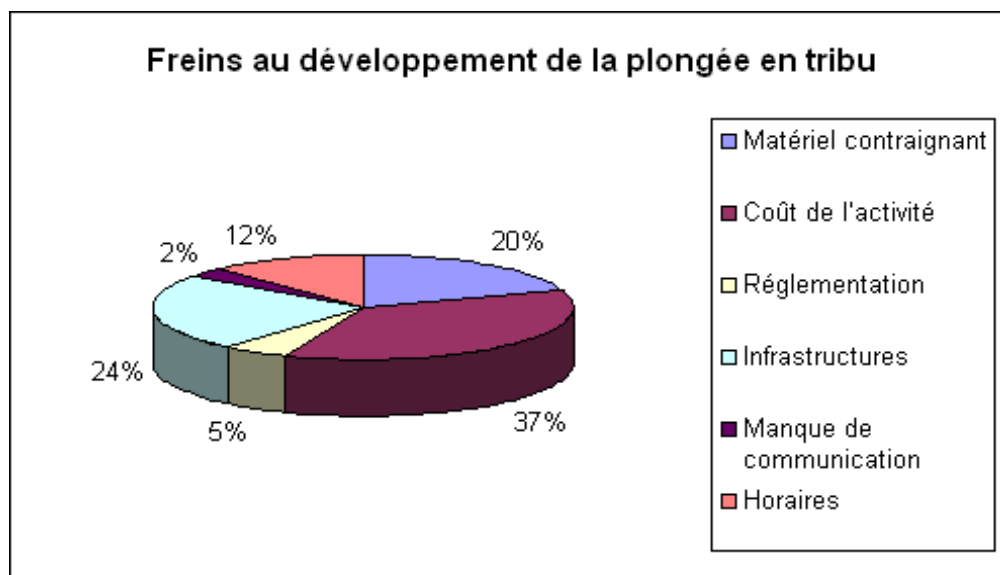
Pratiquez-vous d'autres activités sportives en famille, si oui, précisez lesquelles

Activités	Nombre de familles
Randonnée pédestre	10
vélo	6
ski	10
randonnée subaquatique	4
aucune autre	9



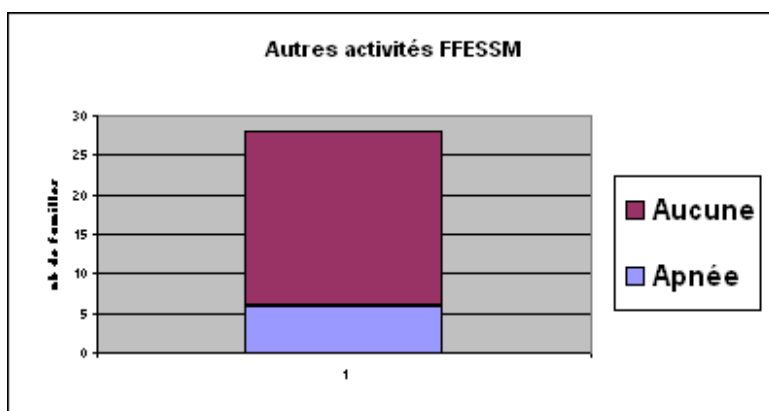
Selon vous, quels sont les freins principaux au développement de la plongée en famille ?

Freins possibles	Nombre de familles	
Matériel contraignant	8	
Coût de l'activité	15	
Réglementation	2	(notamment l'âge des enfants)
Infrastructures	10	mal adaptées : vestiaires, parking, bateau
Manque de communication	1	
Horaires	5	créneaux piscine, sorties bateaux



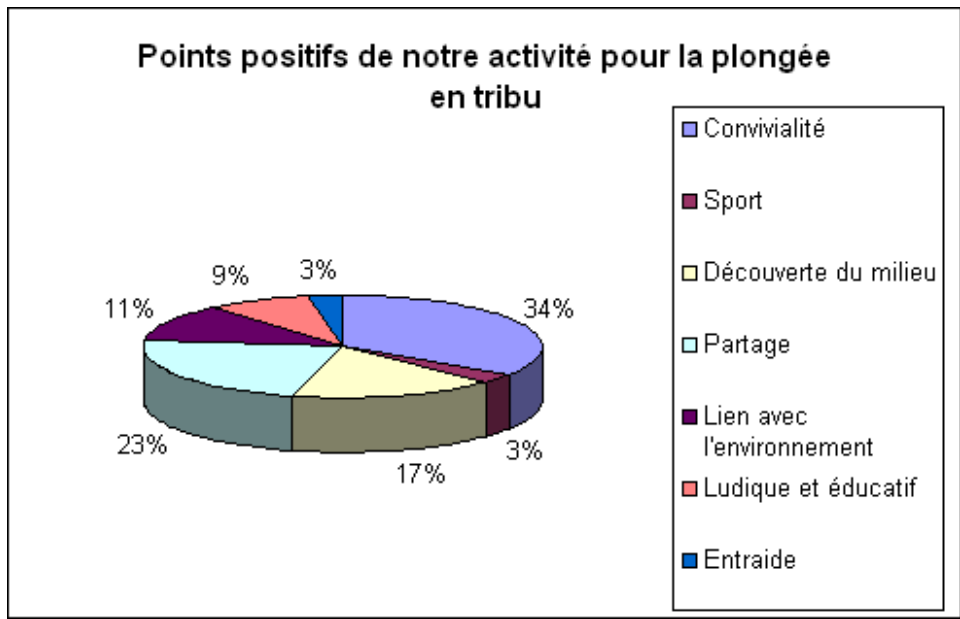
Pratiquez-vous en famille d'autres activités de la FFESSM ?

Apnée	6
Aucune	22



Quels sont, selon vous, les points positifs de notre activité incitant à la pratique « avec sa tribu »?

Points positifs	Nombre
Convivialité	12
Sport	1
Découverte du milieu	6
Partage	8
Lien avec l'environnement	4
Ludique et éducatif	3
Entraide	1



Quelles pistes d'amélioration pourriez-vous suggérer pour développer la plongée en scaphandre en famille ?

Pistes d'amélioration	
Plongées à thème	1
Budget	6
Organiser + de baptêmes	1
Communiquer/enfants	4
Lien avec le DD	2
Améliorer les infrastructures	4

